Assurance complémentaire – Optima Flex Varia

L'accès à la qualité, au meilleur prix

L'assurance hospitalisation qui vous donne le choix de la division privée, quand vous voulez, au meilleur prix.

Vos avantages

Choix de la division
Anticipez et maîtrisez vos dépenses grâce à une participation transparente aux coûts.

Bonus de CHF 250 / jour
Bénéficiez d'un bonus pouvant aller jusqu'à CHF 3'750 par année, en cas de séjour en division générale ou commune.

Choix de votre médecin
Grâce à la division privée ou semi-privée, choisissez librement votre médecin ou votre spécialiste parmi les fournisseurs de soins agréés par Assura SA.

Choix de l'établissement hospitalier
Accédez aux meilleurs établissements de Suisse parmi la liste des fournisseurs de soins agréés par Assura SA grâce à la division privée ou semi-privée.

Avec cette assurance, vous pouvez choisir la division dans laquelle vous souhaitez être traité.

Division générale ou commune	Division semi-privée	Division privée
Bonus de CHF 250 / jour jusqu'à CHF 3'750 / an	Participation de l'assuré limitée à CHF 100 / jour jusqu'à max. CHF 1'500 / an	Participation de l'assuré limitée à CHF 300 / jour jusqu'à max. CHF 4'500 / an

Les participations dues pour la division privée et semi-privée sont cumulées jusqu'à max. CHF 4'500 par année civile.

Je suis intéressé(e), mais...

... quel est l'intérêt de souscrire à un produit d'hospitalisation flexible ?
Avoir le choix de sa division d'hospitalisation à un prix abordable.

... suis-je couvert en cas d'accident ?
Si vous avez ajouté l'option accident, oui, vous êtes couvert.

... et suis-je couvert en cas d'urgences médicales ?
Oui, vous êtes couvert, si vous nous avez fait part de votre choix, pour les divisions privée et semi-privée, au plus tard le jour de l'admission.

Bon à savoir

Bien souvent, les assurances d'hospitalisation flexibles imposent une participation proportionnelle aux frais en division semi-privée et privée.

Optima Flex Varia se distingue en proposant un forfait journalier fixe. Pas de mauvaises surprises, le montant maximum de participation est plafonné.

« Mon assurance Optima Flex Varia m'a versé un bonus de CHF 1'000 pour les quatre jours d'hospitalisation en division générale. » (4 jours × CHF 250)

Un bonus de CHF 1'000 à la suite d'un séjour en division générale.
Dernièrement, je me suis fait opérer en urgence de l'appendicite. Sachant que l'intervention ne nécessitait que quatre jours d'hospitalisation, j'ai pris la décision de séjourner en division commune.

Marc, 27 ans, Lausanne

« Avec Optima Flex Varia, lors de mon opération du genou à la suite d'un accident, j'ai eu la possibilité d'anticiper mes dépenses et d'opter pour la division privée. »

Seulement CHF 1'200 pour une hospitalisation en division privée.
Les frais médicaux de base ont été pris en charge par la LAA, et grâce à Optima Flex Varia, j'ai pu choisir mon établissement, ma division et surtout mon médecin, le tout avec une prime abordable.
Participation de l'assuré pour un séjour en division privée : CHF 1'200 (4 jours × CHF 300).

Lukas, 47 ans, Berne

« Pour l'opération de mon calcul urinaire, il était très important pour moi de pouvoir choisir mon médecin. »

Seulement CHF 300 pour une hospitalisation en division semi-privée.
L'opération a été effectuée par un des spécialistes les plus reconnus dans son domaine en Suisse qui m'avait été recommandé. J'ai aussi pu choisir la division semi-privée pour être au calme, confortable et bénéficier des meilleurs soins lors de mon séjour.

Participation de l'assurée pour un séjour en division semi-privée : CHF 300 (3 jours × CHF 100).

Sandra, 40 ans, Zurich

Les conditions d'assurance font foi. Remboursement en sus des prestations reconnues par la LAMal ou la LAA. Hors maternité. Cette fiche est établie à titre purement indicatif afin de vous donner un aperçu de l'assurance. Seules les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

Contact
assura.ch
0800 277 872

Fiche produit Optima Flex Varia – MBEC (MRK) / TCLE (MRK) – V6 – 05.2025